



### **XIII<sup>e</sup> Assises de l'APVF et de la décentralisation**

#### **QUESTIONS AUX MAIRES DE PETITES VILLES :**

##### *Quelle réforme territoriale ?*

Merci de nous renvoyer ce questionnaire **avant le 15 mars 2010**

**Nom de la commune :**.....

**Nom du Maire :**..... **Etiquette politique (facultatif) :**.....

**Département :**..... **Nombre d'habitants :**.....

**La commune est-elle adhérente à l'APVF ?**       **Oui**       **Non**

#### **I. LA REPARTITION DES POUVOIRS DANS LES TERRITOIRES**

**1. Selon vous, la décentralisation des compétences doit-elle être aujourd'hui :**

- Approfondie
- Défendue en l'état
- Remise en cause

**2. Quels devraient être, selon vous, les objectifs poursuivis par la réforme territoriale (plusieurs réponses possibles) ?**

- La possibilité pour les communes de maintenir et développer leurs services publics
- La réduction du nombre de niveaux de collectivités

- La diminution du nombre d'élus locaux
- La clarification de la répartition des compétences
- La souplesse du cadre juridique pour la coopération locale
- La réduction des dépenses des collectivités locales
- Le renforcement de l'autonomie fiscale des collectivités locales
- Le développement des mécanismes de démocratie directe
- L'amélioration des conditions d'exercice des mandats locaux
- L'adaptation des services déconcentrés de l'Etat à la nouvelle répartition des compétences

**3. Parmi les points en discussion dans le cadre de la réforme engagée par le Gouvernement, avec lesquels êtes-vous en accord :**

- La création des conseillers territoriaux, siégeant à la fois au Conseil général et au Conseil régional
- La création de métropoles, rassemblant les compétences des communautés urbaines et des compétences départementales et régionales
- L'élection au suffrage universel direct des délégués communautaires
- La création de communes nouvelles
- L'achèvement de la carte intercommunale (par l'intégration des communes isolées)
- La rationalisation de la carte intercommunale (par la modification des périmètres existants)
- La limitation du pourcentage de cofinancements dont une commune pourra bénéficier pour ses projets d'investissements.
- Aucun de ces points

**4. Qui doit, selon vous, disposer d'une clause générale de compétence ?**

- Les conseils généraux
- Les conseils régionaux

- Les communes
- Les communautés urbaines
- Les communautés d'agglomération
- Les communautés de communes
- Les métropoles
- Aucune de ces structures

**5. Pour clarifier la répartition des compétences, vous préconisez :**

- La limitation par la loi des compétences de chaque niveau
- La limitation des financements croisés
- La désignation d'un chef de file parmi les niveaux de collectivités
- La mise en place de Conférences territoriales dans chaque région, permettant aux collectivités d'harmoniser leurs interventions

## **II. L'INTERCOMMUNALITE**

**6. Si votre commune est membre d'un EPCI à fiscalité propre, trouvez-vous son périmètre actuel pertinent ?**

- Oui
- Non

**7. L'intégration des communes aujourd'hui isolées dans un EPCI devrait-elle requérir, selon vous, l'accord :**

- de la commune isolée
- de la commune la plus peuplée de l'EPCI d'accueil
- de la majorité des communes membres de l'EPCI d'accueil
- du conseil communautaire de l'EPCI d'accueil

de la majorité des membres de la Commission départementale de la coopération intercommunale

**8. Si votre commune est membre d'un EPCI à fiscalité propre, êtes-vous satisfait de la répartition des sièges entre communes au sein de l'EPCI ?**

Oui

Non

**9. Est-il souhaitable, selon vous, que la loi impose une répartition des sièges, proportionnelle à la population respective des communes ?**

Oui

Non

**10. Êtes-vous favorable à l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct ?**

Oui, par système de fléchage des premiers candidats de chaque liste aux élections municipales

Oui, par une élection distincte des élections municipales

Non

**11. Êtes-vous favorable à ce que les conditions de majorité pour le transfert de nouvelles compétences à l'intercommunalité soient assouplies ?**

Oui

Non

### **III. QUELLES FINANCES LOCALES POUR DEMAIN ?**

**12. Comment qualifieriez-vous l'état des finances de votre commune ?**

très satisfaisant

satisfaisant

- préoccupant, compte tenu du ralentissement économique
- préoccupant, compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle
- préoccupant, compte tenu du poids de la dette
- préoccupant, compte tenu de la structure de la dette
- extrêmement préoccupant, sur tous les plans

**13. Au sujet de la suppression de la taxe professionnelle, avec quelles affirmations êtes-vous d'accord ?**

- La réforme permettra d'accroître l'attractivité économique de ma commune
- La réforme est compensée de manière juste pour ma commune
- La réforme aboutira à alourdir l'imposition des ménages de la commune
- La réforme aboutira à une réduction des subventions versées par ma commune aux associations
- La réforme génère une incertitude préjudiciable aux investissements de ma commune

**14. En matière de fiscalité locale, quelles sont les réformes qu'il vous paraît nécessaire de mener à court terme ?**

- La révision des valeurs locatives qui servent de bases aux impôts locaux
- La réforme de la taxe d'habitation
- La spécialisation des impôts locaux : un seul niveau de collectivités par impôt
- La simplification par la réduction du nombre des cas d'exonération, de dégrèvements et d'abattements
- Le rétablissement de la taxe professionnelle
- La réduction des écarts de richesse fiscale entre collectivités par la péréquation

**15. Les dotations versées par l'Etat doivent-elles être, selon vous (plusieurs réponses possibles) :**

- Réduites afin d'aider l'Etat à retrouver l'équilibre budgétaire
- Réorientées dans le sens d'une plus forte péréquation au bénéfice des collectivités supportant le plus de charges et disposant du moins de recettes fiscales
- Augmentées en volume afin de permettre aux collectivités locales de financer leurs compétences sans recours supplémentaire à l'impôt local et de continuer à investir au service de la croissance économique
- Indexées sur l'évolution de l'« Indice des prix des dépenses communales », mesuré chaque année par l'AMF et Dexia Crédit Local et correspondant à l'inflation subie effectivement par les communes.

**16. Approuvez-vous l'idée de fixer un « objectif de dépenses » aux collectivités avancée dans le cadre de la conférence sur les déficits publics ?**

- Oui
- Non

*Commentaire libre :*